

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 1173)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 423

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 26 BIS A

I. – À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« des valeurs et principes »

les mots :

« des lois ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 10, substituer aux mots ;

« principes et valeurs »,

les mots :

« lois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les expressions « des valeurs » ou « des principes » de la République ont été trop employées et en deviennent parfois vides de sens. Pour combler ce manque, il convient de le remplacer par « des lois de la République ».